Le (ou un des) vandale(s) de l’église de la Ste Madeleine identifié !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 20 avril 2023

Le père Magloire Djaba Tossou devant les dégâts !

Nous avions relaté la profanation de l'église Ste Madeleine, rassurés que ce ne fût pas une mosquée comme cela arrive si souvent, n'est-il pas ? : https://resistancerepublicaine.com/2023/04/13/ouf-ce-nest-pas-une-mosquee-vandalisee/

TF1 nous informe.

Statues décapitées dans une église d'Angers : un homme interpellé

Par V.M avec Raphaël Maillochon
Publié le 19/04/23.

— Selon nos informations, un homme a été interpellé après des dégradations commises le 12 avril dernier à l'église Sainte-Madeleine à Angers (Maine-et-Loire).
— Des statues avaient été décapitées et des croix brisées.
— L'auteur présumé a été identifié après un prélèvement ADN.

Le suspect confondu par son ADN (*Bravo à la police scientifique !*). Un homme a été interpellé dans l'enquête sur les dégradations commises le 12 avril dernier à l'église Sainte-Madeleine à Angers (Maine-et-Loire), a appris ce mercredi le service police-justice de TF1/LCI. Il est soupçonné de plusieurs actes de vandalismes, à savoir la décapitation de 12 statues et statuettes, ainsi que des dégradations sur trois croix en métal et un vitrail brisé.

L'auteur connu des services de police

Selon nos informations, le suspect, **Brahim** B., 40 ans, déjà connu défavorablement des services de police et de justice*, a été identifié grâce aux relevés de traces et d'indices effectués dans l'église, qui ont permis une analyse ADN en laboratoire. Il a été interpellé mardi matin à son domicile et placé en garde à vue. Il a été hospitalisé d'office par la suite, son examen psychiatrique ayant révélé une incompatibilité avec la garde à vue**.

** : Je suis étonné, ce n'est jamais le cas !!!*

***: Voyons, qu'est-ce qui le rend fada ? Lui a-t-on fait un prélèvement de sang pour voir si le virus du coran ne s'y cacherait pas ? Le virus décolonial anti-blanc ? Voire les deux ensemble ?*

Les dégâts avaient été découverts par le curé en revenant du déjeuner, le 12 avril. *« Ce qui frappe, c'est de voir que les statues ont été décapitées. Mais on imagine la violence qu'il devait y avoir derrière et on aimerait bien savoir qu'elle a été la motivation d'une telle personne pour faire une telle démarche en entrant dans une église (Vous n'en saurez rien ! Forbidden ! Prohibido ! Verboten ! Et quelle idée de se poser une telle question ? **D'ailleurs, il est fada !**), dans un lieu de culte. Pour nous, ce n'est pas que des pierres, ce sont des symboles de notre foi »*, avait déploré le père Magloire Djaba Tossou dans le reportage de TF1 en tête de cet article (*voir sur le site de TF1*).

LIRE AUSSI

- VIDÉO – « Choquant » : vif émoi à Angers après la décapitation de statues dans une église

Une enquête avait été ouverte avec un caractère prioritaire *« au regard de la gravité de l'atteinte à la culture et au patrimoine »*, selon le procureur, et confiée à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP).